VIDE GRENIERS DU 1er MAI 2018
COARAZE

Fiche de réservation pour exposants non coaraziens

Nom, Prénom	
Adresse	
Téléphone	
E-mail	

La fiche d'inscription ne sera recevable que si cette dernière est entièrement remplie et accompagnée :

- Du règlement correspondant à la dimension de votre stand (chèque ou espèces),
- De la photocopie d'une pièce d'identité*,
- De la photocopie d'un justificatif de domicile (facture EDF, téléphone fixe…)*,
- De la demande d'autorisation et de l'engagement ci-dessous signés*,

☐ **Carte d'identité** ou	☐ **Passeport** ou	☐ **Permis de conduire**	**ET**	☐ Justificatif de domicile
Numéro de Pièce d'identité :				
Délivré(e) le :	à			

Dimension du stand souhaitée (***cochez** la dimension que vous **souhaitez***) :

☐ **Stand 3 M**	☐ **Stand 6 M**	☐ **Stand 9 M**	☐ **Stand 12 M**	☐ **Stand >12 M**
12 €	**17 €**	**22 €**	**27 €**	**5 € par 3 M**

(Pour votre confort, prévoyez tables ou tréteaux, ainsi que chaises et parasols.)

Installation : 6 h 30 – 9 h 00 **Désinstallation : à partir de 17 h 00**

Stand N° (Indiquez plusieurs n° par ordre de préférence) **:**
La Maison du Patrimoine fera son possible pour respecter vos souhaits d'emplacements. Cependant, un ordre d'arrivée des réservations sera respecté.

Joindre à cette demande de réservation le **règlement** par :
☐ Chèque bancaire ou postal, banque : N° : ☐ Espèces
Le règlement par chèque se fera à l'ordre de l'association "LI LUERNAS - MAISON DU PATRIMOINE DE COARAZE"

Fiche de réservation, réglementation signée et toutes pièces obligatoires sont à renvoyer au plus tôt à :
La Maison du Patrimoine, 7 Montada dau Portal, 06 390 COARAZE

« Je demande à la Mairie de Coaraze l'autorisation d'occupation provisoire du domaine public pour la journée du 1er mai 2018. »
« Je m'engage à vendre exclusivement des objets personnels et usagés, et deux fois par an au plus. »
Signature

NB : La Maison du Patrimoine de Coaraze décline toute responsabilité en cas d'annulation pour intempérie ou tout autre événement de force majeure et s'engage à rembourser les participants s'il n'y a pas possibilité de déballage. Toute annulation donnant lieu à remboursement sera prise en compte suite à un préavis de 48 heures minimum. Les exposants doivent avoir, à titre personnel, les assurances nécessaires. Les organisateurs se réservent le droit, sans avoir à motiver leur décision, de refuser ou d'accepter un exposant.
*Obligatoire. Exigé par la Préfecture pour toute vente au déballage (L 310-2 du Code de commerce)

Li Luèrnas - Maison du Patrimoine 7, Montada dau Portal 06390 COARAZE - 04 93 79 37 47 - officedutourismecoaraze@orange.fr